



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Orléans, le 9 mai 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contrôle des transports routiers de nombreuses infractions constatées sur le réseau routier régional

Depuis le début de l'année 2016, les agents de la DREAL ont constaté 45 infractions relatives à des fraudes par modification ou falsification du dispositif d'enregistrement des temps de repos et de conduite. Ces pratiques frauduleuses sont de plus en plus sophistiquées et requièrent une technicité assurée pour en démontrer l'existence. Le risque lié à un travail de conduite trop long constitue un fort enjeu de sécurité routière et d'égalité en matière de concurrence pour les entreprises de transport routier.

Fin avril, un poids lourd appartenant à une entreprise espagnole était vérifiée par les contrôleurs des transports terrestres de la Direction Régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement Centre-Val de Loire à la barrière de péage de Monnaie de l'autoroute A10.

Une fraude perfectionnée au tachygraphe, dispositif d'enregistrement des temps de conduite et de repos du conducteur, a été mise au jour.

Le véhicule a été immobilisé, sans possibilité de reprendre la route avant sa remise en conformité.

L'entreprise de transport, non implantée en France, a dû s'acquitter également du versement d'une consignation de 4 500 euros, dans l'attente d'un jugement pour ce délit de «modification du dispositif destiné au contrôle des conditions de travail», délit passible d'un an d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Contacts presse : Renée CULLERIER (DREAL Centre-Val De Loire) : 02 36 17 41 27 Colette THEAS-DUHAMEL (Préfecture) 02.38.81.40.35.
--